



ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIER

Personne physique

Vide Grenier du Football Club du Pays de l'Arbresle le 4 mai 2025

Je soussigné (e),

Nom :

Prénom

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP

Ville

Tél

Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° Immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur : - de ne pas être commerçant (e) - de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) - de non- participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature (Accompagnée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Prix du ml 6 € le mètre minimum 4 mètres soit 24€ minimum

.....ml soit €

Joindre une photocopie recto-verso de votre carte d'identité et le règlement à l'ordre du FCPA

Attestation devant être remis à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation.